

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2009-2010)
LE 19 JANVIER 2010**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Suzanne Gaudette, vice-présidente du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 19 JANVIER 2010 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME SUZANNE GAUDETTE, ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)
Suzanne Tremblay (6)

MM. les commissaires

Guy-Paul Beauchemin (22)
André Dugas (11)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

Les commissaires représentants du comité de parents

M^{me} Julie Poupert, niveau primaire
M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{me} Michelle Fournier, directrice générale
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Éric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

ÉTAIENT ABSENTES

M^{mes} Linda Crevier (15), Marie-Louise Kerneis (7), commissaires

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-03111-01-10 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2009

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Travaux de correction des poutres (Phase II) – École de formation professionnelle de Châteauguay : Appel d'offres # P-09-088-09

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.01 Choix du fournisseur Internet – Adoption du contrat du 18 mars 2010 au 17 mars 2013

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

- 1. Remboursement des frais de déplacement**
En suivi.
- 2. Contrats de transport de type berline ou familial**
En suivi.

Madame Julie Poupart, commissaire représentante du comité de parents, niveau primaire, prend son siège à 19 h 03.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.E.-03112-01-10

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2009

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre

présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Viau, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2009.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2009 soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-03113-01-10

11.01 TRAVAUX DE CORRECTION DES POUTRES (PHASE II) – ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY : APPEL D'OFFRES # P-09-088-09

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claude Caron-Lavigueur, commissaire,

d'octroyer le contrat pour les travaux de correction des poutres (Phase II) à l'École de formation professionnelle de Châteauguay à **Dumoulin et Associés Réparations de Béton Limitée** pour un montant forfaitaire de trente-huit mille quatre-vingt-quinze dollars et trente et une cents (38 095,31 \$) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 18 janvier 2010.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

C.E.-03114-01-10

12.01 CHOIX DU FOURNISSEUR INTERNET – ADOPTION DU CONTRAT DU 18 MARS 2010 AU 17 MARS 2013

Monsieur Éric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à la Politique d'acquisition de biens et de services de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

d'octroyer le contrat d'une durée de trois ans pour un service d'accès Internet à l'entreprise **Télécommunications Xittel inc.** pour le montant de cinquante et un mille quatre cent cinquante dollars (51 450,00 \$) avant taxes, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres STIC-09B et à la soumission du 14 janvier 2010.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-03115-01-10 15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 12,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

A.14.02
T:\Textes\2009-2010\CEX\PROCES-VERBAUX\19 janvier 2010 - A.14.02.doc